

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2019

DELIBERATION N°2019.00297

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2020

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Enzo VIVIANI

Pouvoir :

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RECU EN PREFECTURE

Le 10 juillet 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190704-D20190029710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190710

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2019

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2020

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain, justifiant une intervention forte de la Métropole. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de Saint-Etienne Métropole à l'enseignement supérieur et à la recherche avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'un territoire étudiant.

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire métropolitain en plusieurs phases complémentaires :

- La première, le **Salon de l'Étudiant**, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – (l'édition 2019 aura lieu les 23 et 24 novembre 2019),
- La deuxième, dite « **Journée Portes Ouvertes de l'Enseignement Supérieur** », étape suivante dans la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements -une quarantaine participe à l'opération- et rencontre des équipes pédagogiques) se déroulera fin janvier 2020,
- La troisième à travers le **Forum de l'Enseignement Supérieur** organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel les 08 et 09 avril 2020.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires. L'édition 2020 marquera le 20^{ème} anniversaire de cette manifestation soutenue, depuis l'origine, par Saint-Etienne Métropole.

Destiné aux lycéens de 1^{ère} générale et technologique ainsi qu'issus de l'enseignement professionnel, le Forum de l'Enseignement Supérieur de Saint-Etienne regroupe les formations post-bac proposées par les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés sous contrat, des bassins Loire-centre et Loire-sud. Fruit d'un travail collaboratif et d'un engagement des acteurs et partenaires du monde éducatif (lycées, établissements d'enseignement supérieur, CIO, espace infos jeunes de la ville de Saint-Etienne etc.), ce forum a accueilli, à l'occasion de sa 19^{ème} édition, plus de 5 500 lycéens les jeudi 21 et vendredi 22 mars 2019 au Centre de Congrès Fauriel.

Dans le cadre de la réforme du Bac 2021, la construction du projet d'orientation est confortée à travers l'aide et l'accompagnement personnalisés qui s'adresse à tous les élèves à partir de la seconde. Dès la classe de première et également en terminale, cet accompagnement est centré sur le projet de l'élève pour une orientation post-bac préparée et éclairée.

Devant la richesse et parfois la complexité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, aider les lycéens, à mieux construire leurs parcours d'avenir apparaît comme une

exigence forte et incontournable de notre système éducatif. Le forum de l'enseignement supérieur répond à cette commande et permet de donner au lycéen le temps nécessaire à l'élaboration de son projet personnel de poursuite d'études. Proposer des perspectives de réussite permet également de favoriser l'engagement des jeunes et de lutter ainsi contre les décrochages précoces. L'événement est construit en complémentarité avec le Salon de l'Etudiant auquel les élèves de terminale participent, huit mois après le forum.

Chaque demi-journée, 18 conférences sur les thématiques « formations et métiers » sont proposées ainsi que des mini conférences d'accueil spécifiques pour les élèves de la voie professionnelle. Les lycéens peuvent aussi rencontrer, sur les stands de tous les établissements, des acteurs qui œuvrent pour l'enseignement supérieur.

Le budget total de l'opération s'établissant à environ 40 000 €, Saint-Etienne Métropole est sollicitée par le Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, pilote de l'opération sur le plan organisationnel et financier au nom des lycées des bassins Loire Sud et Centre et de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) pour le versement d'une subvention de 18 500 € correspondant notamment à la prise en charge partielle de la location et des prestations de services du Centre des Congrès, lieu de la manifestation. A noter que la Communauté d'Agglomération Loire Forez et la Communauté de Communes Forez Est sont également sollicitées par l'organisateur pour une participation au financement du forum, notamment pour couvrir les dépenses de transport des lycéens de leurs territoires.

Pour rappel, la subvention allouée par Saint-Etienne Métropole pour l'édition 2019 du Forum de l'Enseignement Supérieur s'élevait à 18 500 €. Compte tenu du budget disponible, il vous est proposé de maintenir le soutien de la Métropole au même niveau que l'année précédente soit 18 500 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 18 500 € au lycée Honoré d'Urfé au titre du financement du forum de l'enseignement supérieur 2020 ;**
- **approuve le projet de convention correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2020 (INUM 65732 – VIE-ETUD – budget principal 2020).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD